La décarbonation, une chance pour les outre-mer

Par Matthieu BERGOT
Fondateur de Tabga, Conseil en stratégie de décarbonation

La décarbonation est un enjeu considérable, il l'est encore plus pour les outre-mer qui cumulent les défis du continent à ceux de leur situation insulaire (ou quasi insulaire comme la Guyane). Les outre-mer sont-ils prêts pour affronter le choc de la décarbonation, qui, bien plus qu'une transition, est en réalité une véritable transformation ? On peut en douter. À moins de poser de nouveaux principes pour fonder la suite, qui feront de cette décarbonation, cet obstacle vertigineux et insurmontable, une chance.

À l'aune de l'ancien monde, celui que nous avons encore sous nos yeux et qui a profité, avec une certaine ivresse, d'une énergie fossile immensément disponible, on peut évaluer la situation économique et sociale de chacun des territoires des outre-mer, et le moins que l'on puisse dire – peut-être en mettant à part Clipperton – c'est qu'elle ne comble pas les attentes de leurs habitants, et encore moins les promesses d'un rattrapage par rapport aux départements hexagonaux. Les rapports successifs de l'IEDOM[1] donnent des chiffres avec le langage feutré d'une banque centrale déléguée, et l'INSEE[2] rappelle, par exemple, que la grande pauvreté est 5 à 15 fois plus fréquente dans les départements et régions d'outre-mer qu'en France métropolitaine. Cette situation économique et sociale suscite frustrations, colère, anxiété, sentiments d'injustice, voire d'abandon, et ce paradoxalement malgré des efforts immenses de l'État pour compenser les écarts avec la France hexagonale, et malgré l'audace entrepreneuriale de beaucoup d'Ultramarins qui ont su relever les défis de l'insularité et de l'éloignement.

Pour autant, cette comparaison trop souvent défavorable est déjà obsolète, car nous sommes déjà dans un monde totalement nouveau. Les écailles nous sont tombées des yeux, notre aveuglement de l'ancien monde, dopé aux énergies fossiles, sera fatal à bien des limites planétaires[3], dont celle du climat. Mais la prise de conscience est là. Ce monde totalement nouveau, en germe, c'est celui qui a déjà commencé à s'affranchir des énergies fossiles et continuera de s'en affranchir massivement. Il est loin, très loin d'être en place, mais il est palpable que ce n'est qu'une question de temps, et sans doute de vitesse, si l'humanité veut y trouver un présent et un avenir. Plus que d'une transition, c'est d'une transformation dont il s'agit : notre mix énergétique primaire comprend plus de 80 % d'énergies fossiles et s'en passer n'est pas une simple

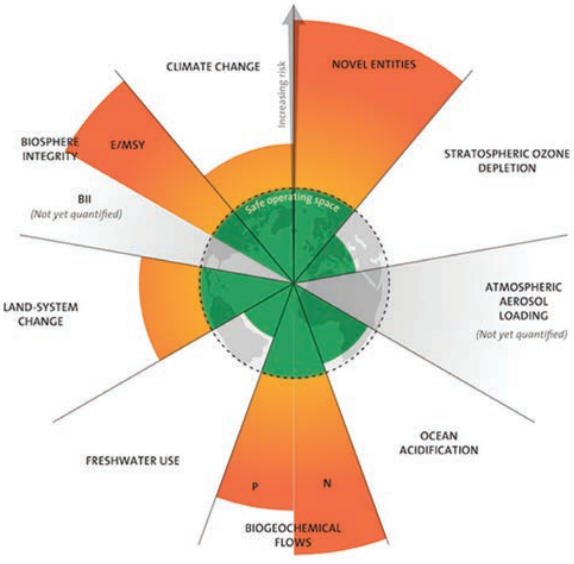

Figure 1 : La 6e limite planétaire dépassée (figure dessinée par Azote pour le Stockolm Resilience Centre, fondée sur l'analyse de Persson et coll. (2022) et Steffen et coll. (2015)).

(1) IEDOM : Institut d'émission des outre-mer, qui publie chaque année une analyse économique de la situation de chaque territoire, voir https://www.iedom.fr/

(2) INSEE : voir, https://www.insee.fr/fr/statistiques/6459395

(3) Neuf limites planétaires sont définies. Pour chaque limite, un indicateur et une valeur seuil sont estimés en quantités émises ou extraites de l'environnement. Six de ces limites étaient en 2022 considérées comme étant déjà dépassées. Voir, par exemple, https://www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries.html

Photo © Rudy and Peter Skitterians

Figure 2 : La biodiversité des outre-mer est un atout considérable, à préserver et à valoriser pour mieux vivre le monde qui vient.
Source : https://pixabay.com/fr/photos/cascade-for%C3%AAt-tropicale-for%C3%AAt-384663/

substitution par une autre énergie miraculeuse, ni juste une transition, c'est une véritable transformation, qui va rebattre les cartes pour les outre-mer.

Les outre-mer sont-ils bien armés pour cette transformation ? Pas du tout, si l'on en croit les chiffres actuels. L'ampleur du défi, déjà colossal sur le continent, l'est encore davantage dans les outre-mer français insulaires (ou quasi insulaires pour la Guyane). Ce ne sont pas des PPE[4] ambitieuses avec une réussite inégale (et surtout, qui traduisent déjà un énorme retard pour certains territoires) qui changeront la réalité. Car les outre-mer additionnent (et parfois multiplient) les défis (pharaoniques) du continent avec ceux propres à l'insularité, à lafois spécifiques et structurels : éloignement des sources d'approvisionnement, zone non interconnectée (ZNI) pour l'électricité, exposition accrue au changement climatique, biodiversité exceptionnelle à préserver et même à valoriser, et économie fortement carbonée. Décarboner ne signifie pas seulement régler le sujet de l'énergie électrique avec des énergies renouvelables – encore qu'il s'agisse là d'un enjeu considérable, où tout le génie entrepreneurial doit s'exprimer pour développer le photovoltaïque, l'éolien en mer, la géothermie, l'hydraulique, la méthanisation etc. –, il faut aussi intégrer la question de l'ensemble des domaines impactés par la décarbonation : il faut donc y inclure la mobilité (terrestre, maritime et aérienne), l'alimentation, l'industrie locale et le bâtiment.

[4] PPE (Programmation pluriannuelle de l'énergie) : document qui décrit pour chaque territoire les objectifs à atteindre, notamment en termes de mix énergétique.

Pourtant, et c'est le propos de cet article, la décarbonation est une véritable chance pour les outre-mer

Passer de l'ancien au nouveau monde ne sera pas, on l'a dit, une transition douce et toujours agréable. Sans être collapsologue, on sait qu'il y aura des catastrophes, des zones devenues inhabitables, des problèmes économiques et des crises sans commune mesure avec celles que nous avons connues. Les outre-mer ont toujours fait preuve de résilience et d'adaptation. Ces deux qualités fondamentales leur permettront de franchir les épreuves. Mais ce n'est pas tout.

D'où partons-nous ? L'ancien monde, disons-le, au moins dans sa dimension économique, a souvent été un peu humiliant pour les outre-mer. Est-il valorisant pour eux d'être souvent identifiés comme des territoires de populations assistées, agitées par des revendications lancinantes de rattrapage économique, assimilées à des « danseuses de la République » ? Est-il soutenable d'être aussi dépendants de subventions de l'État, d'être étouffés par une part surpondérée d'emplois de fonctionnaires ? Est-il viable pour eux d'être voués à renoncer à la plupart de leurs productions locales industrielles et agricoles, et donc ne dépendre que des importations ? Est-il valorisant d'être des populations écartelées à ce point entre dépendance quasi absolue vis-à-vis de l'Hexagone et besoin légitime d'autonomie alimentaire, énergétique et industrielle, sans parler d'autonomie politique, ni même aller jusqu'à évoquer une volonté d'indépendance, intenable économiquement avec le paradigme actuel ?

Avec l'ancien monde qui vit ces dernières années ou décennies (2050, c'est dans moins de trente ans), la décarbonation, une bataille déjà très loin d'être gagnée dans l'Hexagone, est un mur infranchissable pour des territoires fragilisés et soumis à des contraintes supérieures, sauf à ce qu'elle soit une occasion unique de voir les choses autrement. C'est voir les choses autrement qui rendra la vie dans les outre-mer non seulement possible, mais aussi féconde pour ces territoires et, plus largement, pour le monde entier. Comment préciser cet autrement si désirable ?

D'abord en rappelant qu'il ne s'agit pas d'un nouveau monde qui efface l'ancien, mais qui en retient le meilleur. De même, il faudra encore beaucoup d'énergie fossile pour construire ce nouveau monde, comme il faudra aussi s'appuyer sur tous les fondements du monde actuel pour construire le suivant, mais en adoptant de nouveaux principes et en tirant les conséquences.

Quels sont ces nouveaux principes qui régissent dès maintenant le nouveau monde ?

Le premier, sans se tromper, consiste à affirmer dès à présent que l'énergie sera durablement plus rare. L'ère du pétrole nous a habitués à une énergie bon marché et extrêmement performante. Désormais, il faut compter sur une énergie plus rare, plus chère, qui nécessitera des coopérations et des arbitrages entre les différents usages, entre les plus essentiels et les plus superflus –, en sachant que cette distinction relèvera au moins autant d'une recherche du bien commun que du respect de libertés individuelles. Ce n'est pas incompatible si l'on adopte cette définition de la liberté énoncée par Nelson Mandela et écrite sur le fronton du musée de l'Apartheid à Johannesburg : "*For to be free is not merely to cast off one's chains, but to live in a way that respects and enhances the freedom of others*". Dans le nouveau monde, l'action individuelle, autrefois perdue dans une quête de consommation effrénée et insensée, pourra être inscrite, comme une nécessité vitale, dans la recherche de contribuer au bien commun.

Le second principe inéluctable reconnaît que l'autonomie des territoires (au sens de la subsidiarité) est un préalable vital et non une conquête marginale. La subsidiarité consiste à donner à chacun ce dont il a besoin pour remplir ses responsabilités. « L'appel de Fort de France », signé en 2022 par plusieurs présidents de collectivités d'outre-mer, ne demande pas autre chose, du moins dans sa version publique. Là où les outre-mer étaient par construction vus comme l'extension d'un jardin à la française de lois, de normes et de procédures, orchestré par un Le Nôtre principalement parisien, la densité des questions à résoudre et à arbitrer, sans commune mesure dans le nouveau monde, rendent cette organisation colbertiste inefficace et dangereuse. Il faut donc non seulement un service public irréprochable et efficace, mais aussi une responsabilité locale renforcée et un entrepreneuriat dynamique, qui sont tous deux seuls à même d'apporter des solutions aux problèmes à venir en exploitant le plein potentiel que donne la subsidiarité. Tous en ont conscience, il reste à l'organiser.

Le troisième est de tendre à une proximité nécessairement accrue avec la nature, qui est l'immense atout à protéger et à cultiver. Les territoires d'outre-mer originellement tellement beaux ont été abîmés par des développements mal maîtrisés, ils doivent redevenir ce qu'ils étaient. Il faut traiter totalement les eaux usées, les déchets, organiser l'économie circulaire pour faire de ces derniers une ressource, protéger la biodiversité, retrouver la beauté des villes et des bords de route, corriger les laideurs architecturales qui ont envahi les paysages… La Martinique a par exemple récemment obtenu de l'Unesco le titre de « Réserve de biosphère », c'est un cadre de progrès qui va exactement dans le bon sens, notamment dans celui de la décarbonation.

Réserver l'énergie plus rare à l'essentiel (renoncer à une abondance gloutonne et insatiable), organiser la subsidiarité (laisser émerger l'intelligence, les énergies et les responsabilités locales) et redonner à la nature son rôle (et cesser de l'abîmer sur l'autel du culte de la croissance) : ces trois principes ont des conséquences de multiples, citons-en quelques-unes.

Les conséquences de ces principes

L'énergie décarbonée rare (et donc chère) va révolutionner la vie économique des territoires dans toutes ses dimensions (pour rappel : électricité, agriculture, bâtiment, production et mobilité). Arrêtons-nous sur la mobilité dans les outre-mer. Il n'est que temps de l'anticiper. Par exemple, il faut, bien sûr, développer les formes modernes et intelligentes de transport en commun et de covoiturage, avec un modèle d'organisation reposant sur la mobilité partagée aux antipodes de celui actuel (réseaux de bus traditionnels), qui induit des grèves et des dysfonctionnements incessants et prend en otage les usagers. Il faut aussi construire, dès maintenant, environ 200 km de pistes cyclables sécurisées dans chaque territoire (sauf peut-être à Clipperton et aux Kerguelen !), à moins de décider que seuls les moyens coûteux pour leurs utilisateurs et pour l'environnement permettront de se déplacer à l'avenir. Des vélos à assistance électrique aideront à franchir les pentes, tandis que quelques astuces (équipements individuels, prévisions météo ultra-locales, douches sur les lieux de travail) permettront de s'affranchir des aléas météorologiques. Les vols transatlantiques seront plus rares, il faut dès à présent orienter le tourisme vers la qualité plutôt que vers la quantité, le tourisme de masse insulaire n'ayant aucun avenir. Les vols disponibles, rendus abordables pour garantir la continuité territoriale, seront trop précieux pour les insulaires autochtones, leurs familles et leurs amis, et assurer les échanges indispensables.

L'autonomie alimentaire et énergétique ainsi que la constitution d'une industrie locale pour satisfaire les besoins de base devront être recherchées pour créer des emplois locaux qui depuis longtemps ont disparu. Les outre-mer pourront s'appuyer sur le formidable potentiel entrepreneurial qui y réside. L'autonomie va de pair avec la responsabilité ; l'évolution du système politique permettra une meilleure responsabilité locale, ce qui n'empêche pas un État efficace et protecteur sur les questions régaliennes.

Figure 3 : Sans transformer les outre-mer en jardin botanique on doit valoriser la capacité de la nature à rendre beau ou restaurer n'importe quel paysage : rendre leur beauté aux territoires fait partie du chemin de la décarbonation.

source : https://pixabay.com/fr/photos/moorea-jardin-pacifique-sud-701861/ - Ile de Moorea Polynésie

Photo © TangoSteph

Figure 4 : La barge rousse, qui instinctivement parcourt 13 000 km en 12 jours sans escale, entre la Nouvelle-Zélande et l'Alaska : la nature est un modèle d'efficacité énergétique, dont le monde, dopé par le pétrole, nous a éloignés.

Source : https://pixabay.com/fr/photos/barge-%C3%A0-queue-noire-oiseau-animal-7193156/

L'autonomie permettra une meilleure insertion des territoires au sein des partenariats internationaux locaux. On pense par exemple à la Caraïbe, où aujourd'hui les liens des territoires français avec l'Hexagone font un peu penser à la situation à Berlin-Ouest au temps de la Guerre froide : une ville totalement et intensément reliée par des corridors à la République fédérale d'Allemagne (RFA), mais complètement isolée des territoires alentour (pour des raisons différentes évidemment, l'image est certes excessive, mais elle est parlante).

Enfin, la proximité avec la nature n'est pas une simple expérience individuelle, ni même une incantation écologiste. C'est toute une société qui peut être transformée par cette proximité, qui appelle dialogue, respect et projets en commun. Qui a déjà participé à une opération « Pays propre[5] » (ramassage d'ordures par des équipes de bénévoles) sait bien le dégoût que suscite toute cette pollution à nettoyer, mais aussi toute la joie collective qu'il y a à prendre soin de son pays de naissance, ou d'adoption, fût-ce pour quelques années. Qui a laissé un temps sa voiture pour circuler à vélo sait le bienfait qu'apporte un rythme de vie proche du terrain, des gens, ainsi que les effets positifs qu'il produit sur sa santé physique et mentale.

[5] L'opération « Pays propre » est organisée par l'association Entreprises et Environnement, https://entreprisesenvironnement.com/nos-actions/environnement-et-cadre-de-vie/operation-pays-propre/

Par-dessus tout, un sujet majeur, trop souvent négligé, conditionne tous les autres, et il a sa place dès maintenant dans le nouveau monde à venir : la jeunesse. Historiquement, les jeunes talentueux des outre-mer n'y restent pas pour la plupart. Ils quittent le territoire une fois le bac en poche, et pour de multiples raisons ne reviennent pas travailler au pays. Cela fait plus de cinquante ans que cela dure, et recruter des Ultra-marins dans leur territoire d'origine demande une énergie considérable. Réinvestir dans le système éducatif est une priorité absolue pour le présent et pour l'avenir, cela manifeste et concrétise l'intérêt de la société pour les jeunes. Sur l'année scolaire 2019-2020, en Martinique, les lycées publics ont été fermés la quasi-totalité de l'année : pour près de la moitié (l'autre moitié étant due au Covid) ces fermetures étaient intervenues à cause de grèves des services généraux qui avaient mis un simple cadenas sur les portails d'entrée, empêchant les enseignants d'entrer. Qui s'en souvient ? Qui a réagi ? L'État impuissant a, à travers le Rectorat, signé là l'arrêt de mort d'une civilisation, celle qui ne se préoccupe plus de ses jeunes, préférant se focaliser sur les revendications salariales d'une ultra-minorité d'adultes. Remettre en place un service public de l'éducation irréprochable et investir massivement dans l'enseignement supérieur seraient le signal qu'un jeune peut croire en l'avenir du territoire où il a grandi. Cela n'empêchera pas les jeunes de parcourir le monde, mais le jour où l'on fera en sorte que les outre-mer ne soient pas vidés de leurs talents, on aura ouvert une porte sur leur avenir et sur celui des territoires considérés.

Figure 5 : Jeunes de l'Institut catholique européen des Amériques (ICEA) : notre génération croit en l'avenir des outre-mer, et une jeunesse talentueuse et formée est la condition de réussite de la transformation en cours (voir : icea-edu.fr).